

GRUPE FRANCE POU MSE : CONDITIONS ET PARCOURS DE SELECTIONS

Préambule : La reconnaissance du **Poumsé de compétition** comme discipline de haut niveau (Janvier 2022) conduit la Direction Technique Nationale à restructurer le « groupe France Poumsé ». En effet seules les catégories, **Juniors, Seniors -30, Seniors -40, Pairs Juniors et Pairs -30**, sont concernées par cette reconnaissance. Aussi à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021, le « groupe France Poumsé » sera constitué de 3 collectifs :

**Groupe France Poumsé Espoirs** : catégories Cadets

**Groupe France Poumsé Elite** : catégories Juniors, Seniors -30 et -40 / Pairs Juniors et -30

**Groupe France Poumsé Masters** : catégories Masters

Cette répartition va permettre au staff d'établir un calendrier et des objectifs distincts pour chaque collectif, pour répondre aux exigences spécifiques du prochain « **Parcours de Performance Fédéral** », aux contraintes budgétaires, mais aussi pour proposer des échéances compétitives adaptés au niveau d'engagement sportif et technique de chacune des catégories.

CONDITIONS ET PARCOURS DE SELECTIONS 2021 & 2022

Le calendrier international de la W.T et de la W.T.E a été chamboulé par l'épidémie de Covid 19.

Toutefois, deux « compétitions de références ont été planifiés : Les **championnats d'Europe** du 19 au 21 Novembre 2021 et les **Championnats du Monde** du 18 au 24 Avril 2022. Dans cette optique, la F.F.T.D.A détermine les conditions de sélection des athlètes qui constituent les « Groupe France ». Seuls les athlètes retenus dans les « Groupes France » seront sélectionnables en **Équipe de France**.

**Article 1** : La « **qualité des prestations individuelles** » exprimée par les performances physiques, techniques et psychologiques de chaque athlète est un critère fondamental de sélection des « Groupe France ». Ce critère fondamental étant établi, la Direction Technique Nationale et les Entraîneurs Nationaux sélectionneront les catégories d'âges et les athlètes qui démontreront expressément des prestations de « **haut niveau** », sous réserve de répondre aux critères du point A, ci-dessous. Aussi, sur la base de ce critère, toutes les catégories d'âges ne seront pas « automatiquement » sélectionnées dans les « Groupe France ».

Les critères de sélection sont :

**A/ Conditions de sélection – Catégories individuelles - Groupes France Poumsé**

Les athlètes sont sélectionnables sur la base des critères suivants :

- Avoir la nationalité française
- Être licencié à la F.F.T.D.A
- Réaliser au moins une, des performances qui suivent :

Les compétitions de références identifiées ci-dessous, concerneront prioritairement les athlètes membre du « Groupe France Poumsé Elite ».

**Championnats d'Europe 2021** :

- Être 1<sup>er</sup> ou 2<sup>ème</sup> des championnats de France Poumsé individuels 2020 \*
- Être médaillé(e) des championnats d'Europe 2019 en catégories individuelles
- Être 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> d'un Open W.T 2019-2021 « G1 ou G2 » se déroulant avant le stage de pré-sélection du Groupe France Poumsé (25 et 26 septembre 2021). Toutefois, ces résultats seront pris en compte si :

## Fédération Française de Taekwondo et disciplines associées

- Dix athlètes au moins issus de cinq nations différentes ont participé à l'open dans le cas d'un « cut off system (élimination par tour) ».

- Huit athlètes au moins issus de cinq nations différentes ont participé à l'open, dans le cas d'un « système par élimination directe »

- Concourir dans une catégorie d'âge retenue par la D.T.N et les E.N

### Championnats du Monde 2022 :

- Être 1<sup>er</sup> ou 2<sup>ème</sup> des championnats de France Poomsé individuels 2022 \*
- Être médaillé(e) des championnats d'Europe 2021 en catégories individuelles
- Être 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> d'un Open W.T 2021/2022 « G1 ou G2 » se déroulant avant les compétitions de références ciblées. Toutefois, ces résultats seront pris en compte si :
  - Dix athlètes au moins issus de cinq nations différentes ont participé à l'open dans le cas d'un « cut off system (élimination par tour) ».
  - Huit athlètes au moins issus de cinq nations différentes ont participé à l'open, dans le cas d'un « système par élimination directe »
- Concourir dans une catégorie d'âge retenue par la D.T.N et les E.N

### Gymnasiades 2022 : (Les Gymnasiades 2022 ne concerne que les athlètes né(e)s en 2004, 2005 et 2006)

- Être membre du Groupe France
- Être titulaire d'une licence UNSS 2021/2022

### Universiades 2022 : (Les Universiades 2022 ne concerne que les athlètes étudiants)

- Être membre du Groupe France
- Être universitaire et titulaire d'une licence Universitaire 2021/2022
- Avoir été sur le podium des championnats de France Universitaires 2022

*\*En cas d'empêchement majeur des 1er et/ou 2e de chaque catégorie (changement de catégorie d'âge au cours de la saison, blessure longue...) ne permettant plus la participation au parcours de sélection, la commission de sélection se réserve le droit de repêcher les 3e et 4e, pour intégrer le groupe France et participer au parcours de sélection.*

Sur la base de ces conditions, le D.T.N après avis de la commission de sélection, déterminera les catégories d'âges ouvertes à la présélection de ou des compétitions ciblées.

### **B/ Conditions de sélection – Catégories « Équipe » et « Paire » (Groupe France)**

- Les « Équipes » et « Paires » seront composées des athlètes sélectionnables sur la base des critères du point A.
- Toutefois, les athlètes classés 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> des championnats de France Poomsé individuels 2020 et ou 2021 qui n'auraient pas réalisés les performances du point A pourraient être sélectionnables en catégories « Équipe » & « Paire ».

Après avis du comité de sélection, le D.T.N déterminera les catégories « équipes » et/ou « paires » qui pourraient être présélectionnées pour participer la ou les compétitions ciblées.

## **C/ Parcours de sélection (Équipe de France)**

### - **Championnats d'Europe 2021** :

La commission de sélection étudiera au cas par cas chaque athlète sélectionnable sur la base de sa participation aux stages de préparation des Championnats d'Europe 2021 et des Opens internationaux 2021 classés G1/G2 (*Les athlètes du « groupe France » seront sélectionnés par les entraîneurs nationaux. Un calendrier des stages sera établi et diffusé*)

### - **Championnats du Monde 2022**

La commission de sélection étudiera au cas par cas chaque athlète sélectionnable sur la base du parcours réalisé à compter du 28 Août 2021 et des compétitions de références ciblées affichées au calendrier international :

- Championnats d'Europe 2021
- French Open Pousmé 2021 (G1)
- Opens internationaux 2021/2022 classés G1/G2
- Participation aux stages du « groupe France »
- Participation aux stages de préparation des Championnats du Monde 2022 (*Les athlètes du « groupe France » seront sélectionnés par les entraîneurs nationaux. Un calendrier des stages sera établi et diffusé*).

- Une attention toute particulière sera donnée aux résultats internationaux du parcours en tenant compte de la valeur des adversaires rencontrés.

### - **Gymnasiades 2022**

La commission de sélection (*comité mixte F.F.T.D.A./U.N.S.S*) étudiera au cas par cas chaque athlète sélectionnable sur la base du parcours réalisé à compter du 28 Août 2021 et des compétitions de références ciblées affichées au calendrier international :

- Championnats d'Europe 2021
- French Open Pousmé 2021 (G1)
- Opens internationaux 2021/2022 classés G1/G2
- Participation aux stages du « groupe France »
- Participation aux stages de préparation des Gymnasiades 2022 (*Les athlètes du « groupe France » seront sélectionnés par les entraîneurs nationaux. Un calendrier des stages sera établi et diffusé*).

### - **Universiades 2022**

La commission de sélection (*comité mixte F.F.T.D.A./F.N.S.U*) étudiera au cas par cas chaque athlète sélectionnable sur la base du parcours réalisé à compter du 28 Août 2021 et des compétitions de références ciblées affichées au calendrier international :

- Championnats d'Europe 2021
- French Open Pousmé 2021 (G1)
- Opens internationaux 2021/2022 classés G1/G2
- Participation aux stages du « groupe France »

## Fédération Française de Taekwondo et disciplines associées

- Participation aux stages de préparation des Universiades 2022 (*Les athlètes du « groupe France » seront sélectionnés par les entraîneurs nationaux. Un calendrier des stages sera établi et diffusé.*)

**D/** Les athlètes des catégories *Cadets*, pourront être sélectionnés dans le « **Groupe France Pousmé Espoirs** ». Toutefois si la « **qualité de prestation individuelle** » d'un(e) athlète identifié(e) dans ces catégories, répond aux exigences de **l'article 1** ci-dessus, les Entraîneurs Nationaux pourraient sélectionner l'athlète dans le « **Groupe France Pousmé Elite** » sous réserve de remplir les conditions de sélection des points **A**.

Les objectifs des regroupements et des compétitions spécifiques au « **Groupe France Pousmé Espoirs** » sont axés sur une pratique compétitive de détection et de préparation à la pratique de « **haut niveau** ». Un calendrier des regroupements et des échéances compétitives sera élaboré. Une « **Équipe de France Espoirs** » pourrait participer aux échéances identifiées. Les athlètes seront sélectionnables sur la base d'une part des critères définis aux points **A** et d'autre part du parcours de sélection identifié sur le point **C**

**E/** Les athlètes des catégories **-50, -60, -65 et +65**, pourront être sélectionnés dans le « **Groupe France Pousmé Masters** ». Toutefois si la « **qualité de prestation individuelle** » d'un(e) athlète identifié(e) dans ces catégories, répond aux exigences de **l'article 1** ci-dessus, les Entraîneurs Nationaux pourraient sélectionner l'athlète dans le « **Groupe France Pousmé Elite** » sous réserve de remplir les conditions de sélection des points **A**.

Les objectifs des regroupements et des compétitions spécifiques au « **Groupe France Pousmé Masters** » sont axés sur une pratique compétitive ne pouvant être assimilée à une pratique de « **haut niveau** », même si un bon niveau technique est atteint. Un calendrier des regroupements et des échéances compétitives sera élaboré pour le « **Groupe Masters France Pousmé** ». Une « **Équipe de France Masters** » pourrait participer aux échéances identifiées. Les athlètes seront sélectionnables sur la base d'une part des critères définis aux points **A** et d'autre part du parcours de sélection identifié sur le point **C**.

### **F/ Commission de sélection (Équipe de France)**

La commission de sélection se réunira au plus tard un mois avant la ou les compétitions ciblées.

En plus des strictes performances sportives, le comité de sélection pourra tenir compte d'éléments propres à chacun (*état de forme, motivation, comportement, capacité à intégrer un collectif...*) pour sélectionner ou non un athlète.

Le comité de sélection proposera la sélection au D.T.N qui la rendra officielle à l'issue du dernier stage de préparation précédant le stage terminal ou la/les compétitions ciblées.

**Patrick ROSSO**

*Directeur Technique National*

# CONDITIONS ET PARCOURS DE SÉLECTION DU GROUPE FRANCE POUMSÉ

■ NATIONALITÉ FRANÇAISE

■ ■ LICENCIÉ FFTDA

■ ■ ■ PERFORMANCE

## CHAMPIONNATS DE FRANCE



CATÉGORIES INDIVIDUELLES

CATÉGORIES ÉQUIPE/PAIRE  
SELECTION CRITÈRES A/ - 3ème/  
4ème CATÉGORIES INDIVIDUELLES

COMPÉTITIONS DE RÉFÉRENCE  
CHAMPIONNATS DU MONDE  
CHAMPIONNATS D'EUROPE



CATÉGORIES INDIVIDUELLES

OPEN W.T. G1-G2



CATÉGORIES INDIVIDUELLES

■ ■ ■ ■ CATÉGORIES RETENUES PAR LA D.T.N. ET E.N.

## GROUPES FRANCE POUMSÉ (GFP)

COLLECTIF ESPOIRS

« PREPARATION  
HAUTE PERFORMANCE »

CADET

COLLECTIF ÉLITES

« RECHERCHE  
HAUTE PERFORMANCE »

JUNIOR  
SENIOR

PAIRS -30 ANS

PAIRS -18 ANS

COLLECTIF MASTERS

« PRATIQUE COMPÉTITIVE  
INTENSIVE »

MASTER

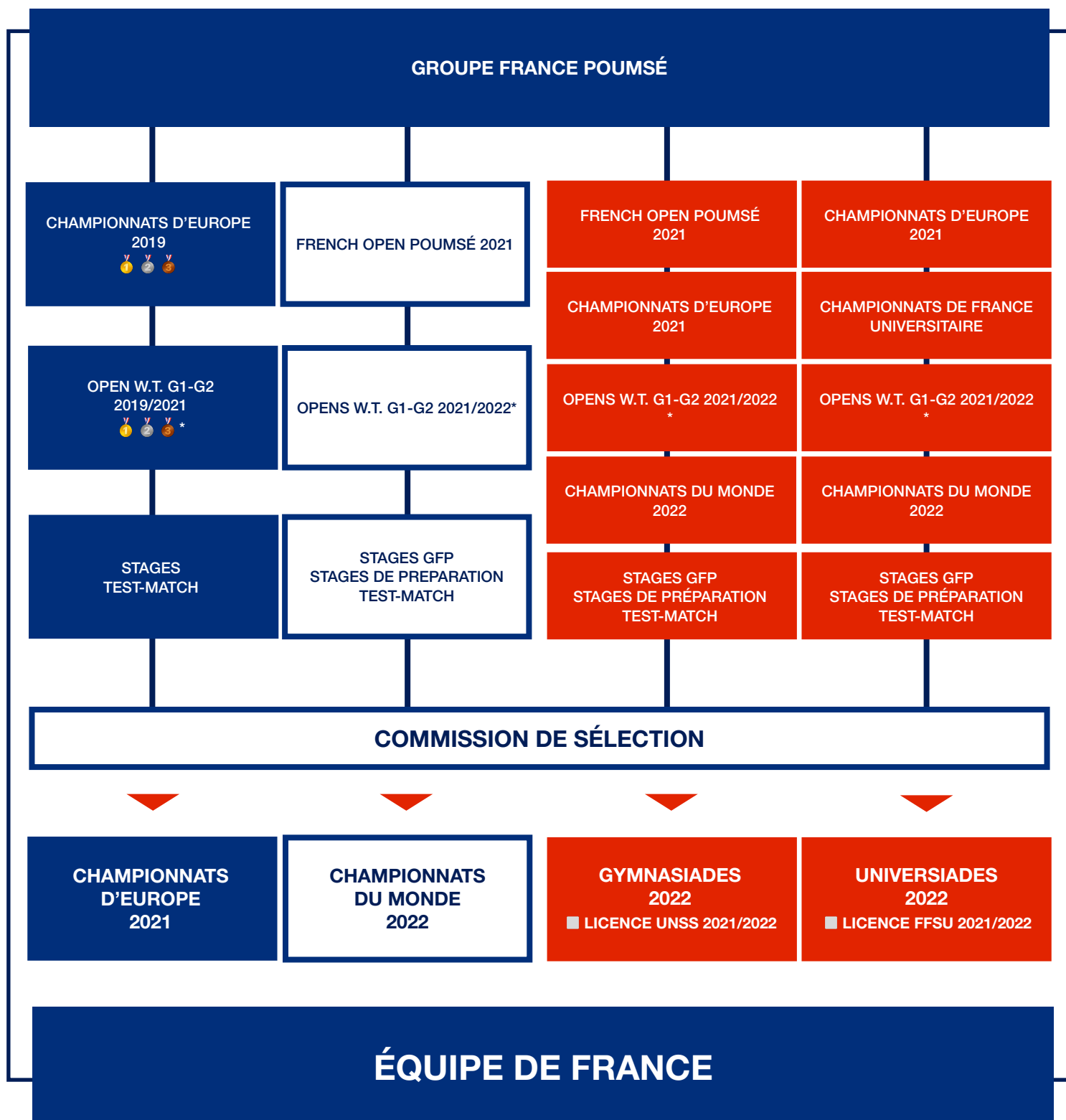
STAGES  
COMPÉTITIONS  
INTERNATIONALES

SOUS RÉSERVE DE RÉPONDRE À LA QUALITÉ DES  
PRESTATIONS INDIVIDUELLES DE L'ARTICLE 1

COMMISSION DE SÉLECTION

EQUIPE DE FRANCE  
(EDF)

# PARCOURS DE SÉLECTION EN ÉQUIPE DE FRANCE



\* « cut off system (élimination par tour) » participation minimale de dix athlètes issus de cinq nations différentes  
 « single elimination ( élimination directe) » participation minimale de huit athlètes issus de cinq nations différentes